

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE

Brest métropole et La Poste s'associent pour la rénovation énergétique

Mis en ligne le **jeudi 07 mars 2019**

Enjeu majeur au niveau national comme au local, la rénovation énergétique des logements franchit un nouveau cap sur Brest métropole. La collectivité a missionné La Poste, pour une expérimentation durant laquelle ses agents informeront les ménages sur les aides existantes.



« La lutte contre les passoires énergétiques est un enjeu majeur au national comme au niveau local, explique Sylvie Jestin, vice-présidente de Brest métropole en charge du logement. Sur Brest métropole, cette volonté de sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique trouve un écho encore un peu plus fort dans le cadre du [plan climat](#) mis en place par la collectivité. »

Raison pour laquelle la métropole s'est associée à La Poste et a chargé l'institution, riche de son réseau de proximité, d'**entrer en contact avec les habitants du territoire**. Et ce dans un premier temps, **sur les communes de Plouzané et de Guipavas**, pour une expérimentation du dispositif qui a **débuté fin février et qui s'achèvera en juin**. « On sait que sur Plouzané, par exemple, un tiers des logements devraient en passer par une phase de rénovation énergétique », précise Bernard Rioual, maire de la commune. A terme, l'opération pourra être élargie à l'ensemble de la métropole.

Objectif : 80 à 90 diagnostics

Baptisé Depar, le dispositif voit donc les facteurs de La Poste informer les habitants des deux communes ciblées. **Un courrier officiel signé Brest métropole leur est remis, à l'intérieur duquel l'outil leur est présenté.** Il les informe par ailleurs de la **visite d'un facteur** en lien avec l'opération. « *L'objectif est d'arriver à établir entre 80 et 90 diagnostics auprès des habitants, pointe Olivier Baccialone, pour La Poste. A ce jour, 540 ménages ont été approchés, et 160 d'entre eux ont donné leur accord de principe pour en savoir un peu plus.* »

Des subventions importantes

Un vrai travail de terrain pour **déterminer les foyers éligibles aux aides nombreuses actuellement proposées** par l'agence national pour l'amélioration de l'habitat (Anah), dans le cadre de son programme Habiter mieux. Ces subventions peuvent d'ailleurs supporter **50% du montant total des travaux, en moyenne.**

En 2018, plus de 180 ménages de la métropole ont pu bénéficier de ces financements avantageux. « *Rappelons également qu'aujourd'hui, grâce au grand nombre d'outils existants, ce type de travaux énergétiques peut être accompagnés financièrement pour la quasi-totalité des ménages* », conclut Sylvie Jestin. Pour ceux qui ne seraient pas éligibles aux aides de l'Anah, Brest métropole se chargera de les orienter vers le dispositif **Tinergie**, le guichet unique et indépendant de la rénovation énergétique sur le territoire.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



≡ RETOUR À LA LISTE

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

